



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du Jeudi 9 Décembre 2025

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

La Commission souhaite une bonne année 2025 et présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des clubs, acteurs et actrices du football Seine-et-Marnais

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

La Commission, considérant la non-réception des feuilles de match ci-dessous suite à 2 réclamations, décide **l'élimination du club recevant avec application de l'amende prévue à l'annexe financière du Football Animation (51,50€)**

Challenge 77 U10 du 7/12/24

- Poule R à Moissy

Amende de 51,50€ au club de SENART MOISSY (cf : Annexe financière du Football Animation)

Challenge IDF U11 du 7/12/24

- Poule G à Nanteuil
- Poule AB à Cesson

Amende de 51,50€ au club de AS NANTEUIL LES MEAUX (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 51,50€ au club de ES CESSON VSD (cf : Annexe financière du Football Animation)

Challenge 77 U12 du 7/12/24

- Poule K à Magny
- Poule M à Moissy

Amende de 51,50€ au club de FC MAGNY LE HONGRE (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 51,50€ au club de SENART MOISSY (cf : Annexe financière du Football Animation)

Jour de Coupe U10/U11 du 7/12/24

- Poule B à Nanteuil
- Poule J à Mitry Mory

Amende de 51,50€ au club de AS NANTEUIL LES MEAUX (cf : Annexe financière du Football Animation)

Amende de 51,50€ au club de MITRY COMPANS GOELLY (cf : Annexe financière du Football Animation)

Jour de Coupe U12/U13 du 7/12/24

- Poule Q à Varennes

Amende de 51,50€ au club de VARENNES FC (cf : Annexe financière du Football Animation)

La Commission, demande pour **le mardi 14/01/25**, **les preuves des résultats (photos)** des plateaux non reçus aux équipes ci-dessous en bleu. Sans retour des preuves de résultats, les clubs s'exposent à une amende et à une élimination (cf : Règlements des challenges correspondants)

Challenge 77 U10 du 7/12/24

Poule R à Moissy : [Nangis 11](#) – [Bombon 11](#) – [Guignes 11](#)

Challenge IDF U11 du 7/12/24

- Poule G à Nanteuil : [Villenoy 2](#) – [Ferté sous Jouarre 1](#) – [Chauconin 1](#)
- Poule AB à Cesson : [Alliance 77 1](#) – [Gretz Tournan 1](#) – [Guignes 2](#)

Challenge 77 U12 du 7/12/24

- Poule K à Magny : [Vaires 13](#) – [Nanteuil 11](#) – [St Mard 11](#)
- Poule M à Moissy : [Briard 12](#) – [Lieuxaint 11](#) – [Briard 11](#)

Jour de Coupe U10/U11 du 7/12/24

- Poule B à Nanteuil : [Changis 12](#) – [Vaires 2](#) – [Pays de l'Ourcq 2](#)
- Poule J à Mitry Mory : [Emerainville 11](#) – [Villeparisis 14](#) – [St Pathus 2](#)

Jour de Coupe U12/U13 du 7/12/24

- Poule Q à Varennes : [Olympique du Loing 12](#) – [Gatinais 2](#)

DEMANDE DE RAPPORTS:

JOUR DE COUPE U10-U11 du 7/12/2024 :

Club Organisateur : ES LA FORET

Réception et Lecture de La Feuille de Match : annotation en observation de propos tenus par l'éducateur d'Avon lors de son arrivée : « un club comme cela ne devrait pas exister »

Réception et lecture du rapport de Mr BOUKHATEM Salah, éducateur d'Avon sur son comportement

Réception et lecture du rapport de Mr LE COTONNEC Alexis, éducateur de la Forêt, sur le comportement de l'éducateur d'Avon

La Commission, en date du 9/1/25, note la non-réception du rapport de Mr JOSEPHA Yanni, éducateur de Fontainebleau et rappelle Mr JOSEPHA aux devoirs de sa charge.

La Commission rappelle Mr BOUKHATEM aux devoirs de sa charge

FESTIVAL FOOT U13 du 7/12/2024 :

Club Organisateur : GRETZ TOURNAN

Équipes présentes : Gretz Tournan 1 – Moissy 3 – Verneuil 1

Réception et Lecture de La Feuille de Match : annotation en observation d'un match arrêté pour désapprobation et éducateur hors zone

Réception et lecture du mail de Mme BESNARD Mélanie, responsable du plateau, sur le déroulement du plateau, les faits, et l'arrêt de la rencontre entre Verneuil et Moissy

Réception et lecture du rapport de Mr ABDELLI Mourad, éducateur de Gretz-Tournan

La Commission note la non-réception des rapport de Mr MONKOLOT Jessy, éducateur de Verneuil 1 et de Mr RENAUX Gauthier, éducateur de Moissy 3 et les rappellent aux devoirs de leur charge

La Commission, au regard de la gravité des faits rapportés, **transmet le dossier à la Commission de Discipline**

FESTIVAL FOOT U13 du 7/12/2024 :

Club Organisateur : PRESLES

Équipes présentes : Presles 1 – Moissy 2 – Ponthierry 1 – Melun 3

Réception et Lecture de La Feuille de Match : annotation en observation du fait que l'éducateur de Melun 3 n'a pas laissé sa feuille de composition et a insulté un dirigeant de Presles.

Réception de la feuille de composition de Melun 3

Réception et lecture du rapport de Mr NZONZI OKITO Trésor, éducateur de Melun, sur le déroulement du plateau et les faits

Réception et lecture du rapport de Mr DA SILVA Nelson, éducateur de Presles, sur le déroulement du plateau et les faits

Réception et lecture du rapport de Mr CAMBRON Maxime sur le déroulement et les faits

Réception et lecture du rapport de Mr BARDEL Olivier sur le déroulement et les faits

La Commission rappelle Mr NZONZI OKITO Trésor aux devoirs de sa charge

FESTIVAL FOOT U13 du 7/12/2024 :

Club Organisateur : Vaires

Equipes présentes : Vaires 1 – Congis 1 – Breuilloise 2 – St Mard 2

Réception et Lecture de La Feuille de Match : annotation en observation du fait que la rencontre Vaires – St Mard n'a pas été à son terme et d'insultes de la part de l'environnement

Réception et lecture du rapport de Mr YABALA Doury, responsable du plateau, sur le déroulement du plateau, l'arrêt de la rencontre et les faits

Réception et lecture du mail de Mr JOANNET Ludovic, responsable foot animation de St Mard, retraçant les rapports de l'éducateur de St Mard et de l'environnement, sur le déroulé du plateau ainsi que sur les faits et les évènements

Réception de la feuille de composition de St Mard

Réception et lecture du rapport de Mr CLOUX Jacky, éducateur de Breuilloise, sur le déroulement du plateau et les faits

Réception et lecture du rapport de Mr HULAULT Alain, président de Breuilloise, sur le déroulement du plateau et les faits

Au regard de la gravité des faits, la Commission **transmet le dossier à la Commission de Discipline**

U11 Espoirs du 14/12/2024 :

Rencontre : Roissy en Brie 2 – Nangis 2

Poule : AA

N° de Rencontre : 29909774

Réception de la feuille de rencontre : annotation sur la feuille de match de comportements non adaptés (attaques) et d'insultes de la part des parents de Roissy en Brie. Annotation de problèmes avec les parents de Nangis et d'arbitrage en filmant.

Réception d'un rapport Mr SIGISMEAU Yohan, animateur de Nangis, sur les rôles d'arbitre qu'il a tenu sur la rencontre, le déroulé de la rencontre, le comportement des parents de Roissy en Brie et de l'éducateur.

Réception et lecture du rapport de Mr BUTKO Yann, éducateur de Nangis, sur le déroulement du plateau et les faits

Réception et lecture du rapport de Mr TANGARA Rachid, dirigeant de Roissy-en-Brie, sur le déroulement du plateau et les faits

La Commission rappelle les 2 clubs aux devoirs de leurs charges.

U12 Excellence du 14/12/2024 :

Rencontre : FC Ozoir 77 34 – AS Chelles 34

N° de Rencontre : 29969456

Réception de la feuille de rencontre : annotation sur la feuille de match, par Mr BOUADDI Salim, du club de Chelles, de problèmes d'arbitrages (hors-jeux non signalés, fautes peu sifflées)

Réception et lecture du rapport de Mr HENRIQUES Nicolas, éducateur d'Ozoir-La-Ferrière, sur le déroulement du plateau et les faits

Réception et lecture du rapport de Mr BAYEMI NLOGA Ruben, arbitre de la rencontre, sur le déroulement du plateau et les faits

Réception et lecture du rapport de Mr BOUADDI Salim, éducateur de Chelles, sur le déroulement du plateau et les faits

La Commission rappelle l'ensemble des acteurs aux devoirs de leur charge